

20 concepts utiles

pour penser les liens entre alimentation et économie sociale



Sécurité alimentaire (concept social)

« Le concept de sécurité alimentaire signifie ce qui suit :

1. Chacun a, à tout moment, les **moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante** pour mener une vie active et saine.
2. L'aptitude de chacun à **acquérir des aliments** est garantie.
3. L'accès à une **information simple, fiable et objective** qui permet de faire des choix éclairés est assuré.
4. Les aliments proprement dits sont **satisfaisants sur le plan nutritionnel** et **acceptables sur le plan personnel et culturel**.
5. Les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la **dignité humaine**.
6. La consommation et la production d'aliments reposent sur des **valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales**.
7. Les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable. »

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.



Voir plus de définitions

Voir la définition de sécurisation alimentaire



Souveraineté alimentaire (concept politique)

« La capacité d'un État de définir sa propre politique agricole et alimentaire, suivant les intérêts de sa population, et de le faire sans nuire à la capacité des autres États d'accéder à leur propre souveraineté alimentaire. »

Source : Politique de souveraineté alimentaire du Québec.

« La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires. »

Source : La Via Campesina.



Voir plus de définitions

Sécurité alimentaire vs souveraineté alimentaire

« La sécurité alimentaire est un **but**, alors que la souveraineté alimentaire décrit les **moyens** d'y parvenir. Différents éléments clés distinguent ces deux concepts.

- La souveraineté alimentaire est **enracinée dans les mouvements alimentaires populaires**.
- La souveraineté alimentaire souligne la nécessité d'établir un système alimentaire **démocratique**, qui tient compte des **contributions des citoyens et des producteurs**.
- La sécurité alimentaire s'intéresse à la **protection** des systèmes alimentaires existants. »

Source : Réseau pour une alimentation durable.





Autosuffisance alimentaire

(concept économique)

« L'autosuffisance alimentaire se définit comme la capacité d'un État (ou autre entité politique plus petite) à produire autant d'aliments que sa population en consomme, que ce soit en kilocalories, en volume ou en valeur. »

Source: Gabriel Bourgault-Faucher (IRÉC).



[En lire plus sur l'autosuffisance alimentaire](#)



Autarcie alimentaire

(concept économique)

« L'autarcie alimentaire, position très radicale, postule l'arrêt de tous les liens commerciaux concernant les produits alimentaires avec les autres pays; on ne vend ni n'achète à l'extérieur et la nation vit pour et par elle-même. Les exemples sont rares (Albanie, cas spécial de la Chine, économie de guerre, Italie fasciste). »

Source: Labonne, M. (1985).

Autosuffisance alimentaire vs autarcie alimentaire

L'**autosuffisance alimentaire** témoigne de « la volonté des États de mieux contrôler l'évolution d'un système alimentaire qui marque une tendance au changement rapide et non maîtrisé [...] [par la mise] en place de politiques destinées à accroître la production alimentaire locale et à réduire les importations, et donc la dépendance extérieure ». Il s'agit d'un continuum pouvant inclure plusieurs degrés d'ouverture et de dépendance par rapport à d'autres pays ou régions.

L'**autarcie alimentaire est « une forme d'autonomie alimentaire stricte »** où une entité autarcique répond aux besoins de sa population avec les ressources présentes sur son territoire et ne partage aucune ressource ou production avec d'autres entités. L'autarcie alimentaire se situe donc à un extrême du continuum de l'autosuffisance alimentaire.

Source: inspiré de CIRANO.



Autonomie alimentaire

« L'ensemble des concepts présentés brièvement plus haut désignent des formes d'autonomie alimentaire qui ont toutes un point commun : la recherche d'une certaine autonomie, soit de décision, soit de résultat, pour les entités concernées, que ce soit à l'échelle d'un pays, d'une région ou encore d'une exploitation agricole. L'autonomie est un concept assez large qui peut être vu et appliqué de manière différente suivant les priorités politiques et économiques que l'on souhaite lui associer. »

Source: CIRANO.



Gaspillage alimentaire

« On parle de gaspillage alimentaire lorsque toute partie d'aliment consommable ayant été chassé, cultivé, pêché, élevé, produit ou cueilli, de façon intentionnelle ou non, n'aboutit pas à la consommation humaine directe. »

Source: Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique (2002).



Système alimentaire

Un système alimentaire « fait référence à tous les facteurs impliqués dans la production alimentaire, la transformation, la distribution, l'entreposage, la consommation et la gestion des déchets. [...] Tout système alimentaire comprend des produits (intrants et extrants), des acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, grossistes, consommateurs, régulateurs) et des modes de coordination (par le marché, par les standards, par une ou plusieurs agences). »

Source: REPSAQ.

Note: Bien que définis ici généralement à l'échelle d'un État, certains de ces concepts comme la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire, l'autosuffisance, l'autarcie ou l'autonomie alimentaire peuvent être utilisés à différentes échelles (individu, ménage, communauté, ville, municipalité, province, etc.).



Les systèmes alimentaires

8 Système alimentaire durable

« Un système alimentaire durable est un réseau de collaboration territorial qui intègre la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires ainsi que la gestion des matières résiduelles, dans le but d'accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité. Il comprend les acteurs, les activités et les infrastructures soutenant la sécurité alimentaire d'une population et repose sur une gouvernance alimentaire territoriale. »

Source : *Vivre en Ville, d'après FCM, 2010 ; GIEC, 2014.*

9 Système alimentaire de proximité

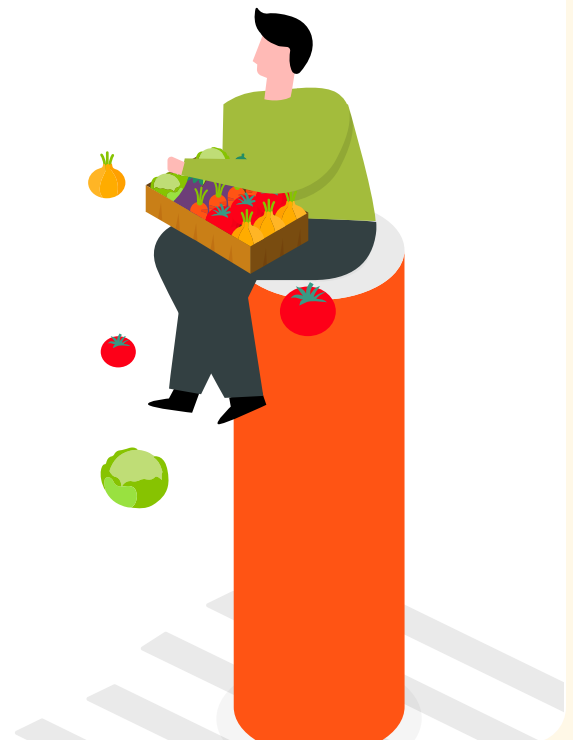
Les systèmes alimentaires de proximité comprennent un faible nombre d'intermédiaires (circuits courts, vente directe...) et il y a (généralement) une proximité géographique entre les producteur-rice-s et les consommateur-rice-s. La qualité est construite à travers la connaissance (directe ou indirecte) des producteur-rice-s par les consommateur-rice-s, et ne demande donc pas nécessairement de signe officiel de qualité. Ce type de système alimentaire, historiquement présent sur toute la planète, se renforce actuellement dans les pays du Nord grâce à une implication des collectivités locales (marché local, par exemple), des associations de consommateur-rice-s ou d'organisations de producteur-rice-s. On observe alors une diversité de formes concrètes d'organisation des filières. Ces systèmes alimentaires de proximité sont parfois couplés à des démarches de qualité sanitaire ou gustative, la proximité permettant de valoriser des attributs de qualité difficilement mesurables.

Source : *Colonna, P. et al. (2011).*

10 Système alimentaire territorial

Un système alimentaire territorial ou territorialisé est un « ensemble de filières agro-alimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale ».

Source : *Rastoin, J. L. (2015). Les systèmes alimentaires territorialisés : considérations théoriques et justifications empiriques.*



11 Transition socioécologique

« La transition socioécologique pourrait se définir comme le passage de l'état actuel du système à un état socialement plus juste et écologiquement viable, rendu possible grâce à une transformation de nos modes de productions, de consommations et de vivre ensemble. »

Source : *Cartographie des initiatives en transition.*

[Consulter plus de définitions](#)

12 Économie circulaire

L'économie circulaire se définit comme « un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités. »

Source : *Québec circulaire.*

[Consulter plus de définitions](#)



Économie sociale

«L'économie sociale est un mode de développement dans tous les secteurs d'activité qui place la personne avant la maximisation des profits tout en visant la rentabilité. Les entreprises d'économie sociale (EÉS) vendent ou échangent des biens et services qui contribuent à l'amélioration du bien-être de ses membres ou de la collectivité et à la création d'emplois durables et de qualité. En d'autres termes, l'économie sociale comprend toutes les activités économiques menées par des organismes à but non lucratif (OBNL), des coopératives et des mutuelles en conformité avec certains principes.»

Source : *Pôle des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale (Pôlecn).*



[Consulter plus de définitions](#)

[Voir le site du mois de l'économie sociale](#)



Entreprise d'économie sociale / entreprise collective

«L'entreprise d'économie sociale exerce des activités économiques à des fins sociales, c'est-à-dire qu'elle vend ou échange des biens et services non pas dans le but de faire du profit, mais plutôt dans celui de répondre aux besoins de ses membres ou de la communauté qui l'accueille. Elle prend la forme de coopératives, de mutuelles ou d'organismes à but non lucratif exerçant des activités marchandes et est exploitée conformément aux principes suivants :

- elle a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité ;
- elle n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics ;
- elle prévoit des règles de gouvernance démocratique par les membres ;
- elle aspire à la viabilité économique ;
- elle prévoit des règles qui interdisent ou limitent la distribution des surplus générés par ses activités économiques (par exemple, une ristourne au prorata des opérations réalisées entre le membre et l'entreprise) ;
- en cas de dissolution, le reliquat de ses biens est dévolu à un organisme ayant des objectifs semblables.»

Source : *Ministère de l'Économie et de l'Innovation.*



Gouvernance démocratique

Mode de gouvernance dans lequel le fonctionnement de l'organisation, la fabrication des décisions et les relations entre les membres sont régis selon des pratiques démocratiques fondées sur la transparence, la participation et la collaboration.

Source : *Avisé.*



Modèle d'affaires

Un modèle d'affaires décrit la façon dont une organisation génère de la valeur (économique, sociale, environnementale et culturelle) autant pour elle-même que pour ses parties prenantes.

Source : *Luc Audebrand, inspiré de Osterwalder and Pigneur, 2010, p. 14.*



Changement d'échelle

En économie sociale, où l'amélioration du bien-être des membres, des individus et des collectivités prime les retombées financières, l'expression «changement d'échelle» est employée pour traduire l'augmentation de la contribution d'une organisation au changement social. Le changement d'échelle consiste, dans certains cas, à unir les forces d'organisations similaires ou complémentaires pour décupler leur potentiel d'action. Dans d'autres cas, il consiste à exporter un modèle gagnant ou un savoir-faire reconnu, ce qui évite aux communautés d'avoir à réinventer la roue. Dans d'autres cas encore, il s'agit d'élargir la portée et la taille d'une organisation pour répondre aux aspirations de nouvelles personnes, de nouvelles communautés ou à de nouveaux enjeux de société.

Source : *Bellemare, Marie-France, Léonard, M., Lagacé-Brunet, P. (2017).*



Mutualisation en alimentation

Mise en commun de denrées, de connaissances et de ressources matérielles, humaines, financières et organisationnelles entre des entreprises distinctes qui partagent des valeurs et des besoins communs, afin de mieux répondre à leurs objectifs. La démarche de mutualisation peut s'enraciner entre des entreprises d'un même maillon de la chaîne logistique alimentaire (donc des entreprises qui réalisent des fonctions logistiques comparables sur le terrain) ou entre des entreprises de différents maillons de la chaîne logistique alimentaire (donc des entreprises qui réalisent des fonctions logistiques différentes sur le terrain).

Inspiré de : *Les Complices alimentaires (2021)* et *Ruel (2019)*.



Tarification sociale

La tarification sociale a pour but d'offrir un prix réduit aux personnes qui ne peuvent pas (ou qui peuvent difficilement) s'offrir certains biens ou services lorsque ceux-ci sont facturés aux tarifs pratiqués sur le marché. Elle vise donc à mettre en place un système de prix conforme aux principes d'équité sociale et économique pour réduire la charge financière qui pèse sur certaines catégories de personnes.

Source : *Sahut, C., Dufresne, C. et Atomei, C. (2021)*.



[Consultez notre guide sur la tarification sociale](#)



Innovation sociale

« Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant. »

Source : *RQIS (2011)*.

Poursuivez votre lecture

Sur le même sujet

[Entreprendre collectivement en alimentation au Québec – Enjeux de pérennité, facteurs de succès et pistes pour réussir](#)

[Entreprendre collectivement en alimentation au Québec – Cahier de cas](#)

[Les Complices Alimentaires – Étude de cas](#)

[Entreprendre collectivement en alimentation au Québec – La bibliographie](#)

[Présentation complète du projet Territoires nourriciers : économie sociale et alimentation](#)

Sur la tarification sociale

[La tarification sociale, une introduction](#)

Expériences de tarification sociale :

- [Marché solidaire Frontenac](#)
- [Clinique Sera](#)
- [La Cantine pour tous](#)
- [Au Panier de Chomedey](#)
- [Le Filon](#)
- [Santropol Roulant](#)
- [Multi-Services](#)
- [Halte-ternative](#)



La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Le projet a également bénéficié d'un soutien financier de la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

20 concepts pour penser les liens entre alimentation et économie sociale est une publication de Territoires innovants en économie sociale et solidaire, 2022.
ISBN 978-2-924879-54-2